

La suppression de la publicité est en route - 1/2

La réforme prônant la suppression de la publicité sur les chaînes publiques a été validée en conseil des ministres.

La suppression de la publicité est en route

Mercredi la réforme prônant la suppression de la publicité sur les chaînes publiques a été validée en conseil des ministres.

Après le réveillon les Français devront se passer de leurs pauses pour aller boire un verre d'eau entre deux épisodes d'une série américaine.

1ère étape

Ce qui n'était encore qu'une idée il y a neuf mois est en train de se concrétiser, en effet le gouvernement a avalisé le projet de réforme du système audiovisuel public. Il ne manque plus que le projet de loi soit voté par les députés et sénateurs pour entériner définitivement le projet, ce qui sera fait dès le 25 novembre probablement non sans mal, le Parti Socialiste a averti le gouvernement par la voix de Jean-Marc Ayrault « on utilisera tout ce qui est en notre pouvoir » contre le projet.

Qu'est-ce que c'est ?

Petite explication, la loi de suppression des recettes publicitaires n'interviendra pas que pour France Télévisions mais s'adressera aussi à Radio France. Elle s'effectuerait en deux étapes, la première interviendrait le 5 janvier prochain, date à laquelle la publicité n'aurait plus lieu d'être entre 20h et 6 heures du matin. La seconde étape serait l'abolition pure et simple des slogans à dater de 2012 quand tout le monde sera passé de l'analogique au numérique. A noter également l'évolution souhaitée des programmes des chaînes vers « notamment la culture, l'information, la citoyenneté française et européenne. »

Problèmes

Le problème qui se pose c'est celui du financement de la radio et télévision publiques, en effet le budget de ces chaînes provenait à hauteur de 25 % de la publicité en 2003, comment remplacer ce manque à gagner ? Plusieurs pistes ont été avancées sans véritables garanties, à l'heure actuelle rien est sûr, les pistes sont de taxer les recettes des chaînes privées à hauteur de 3 % comme l'indique Christine Albanel, ministre de la culture « qui vont bénéficier de transferts de publicité ». Autre voie taxer les opérateurs de téléphonie de 0,9 %. Les principales sources possibles de financement ne sont quant à elles pas d'accord. Le gouvernement a lui promis que le manque à gagner serait « intégralement compensé ».

Autre problème de taille il a été question que le gouvernement nomme lui – même le président de France Télévisions, or Patrick de Carolis, l'actuel président du groupe s'est virulemment opposé à la loi, finalement il devrait être nommé par décret après avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel, le changement éventuel ne se fera qu'à la fin des mandats des présidents actuels. Patrick de Carolis devrait donc garder

La suppression de la publicité est en route - 2/2

quelques temps son siège.

La suppression de la publicité dans le groupe télévisuel va faire des victimes, les premiers seront les 300 employés de France Télévisions publicité.

Chose à laquelle le gouvernement n'a peut – être songé c'est le temps que prenait les réclames, temps qu'il va falloir transformer en films ou programmes qu'il va bien falloir financer.

Les chaînes privées se plaignent de devoir participer au financement de cette nouvelle télévision publique mais M6 et TF1 vont avoir la chance de voir passer leur temps de publicité par heure de 6 à 9 minutes.

Réponse du service public

Le président avait déclaré trouver le contenu des chaînes publiques trop proches de celui des chaînes privées, en guise de réponse à peine voilée France Télévisions a modifié son slogan et a opté pour « Le choix de la différence ».